

# BARO

## GRAPHIE

PAYS DE LORIENT

SUIVEZ-NOUS



www.audelor.com

### Croissance

France  
Prévision PIB 2023 : +0,9 %

### Entreprises

Morbihan  
Défaillances : +578 %

### Emploi

Lorient-Quimperlé  
Emploi salarié 2<sup>e</sup> trim : +1 %

### Chômage

Lorient-Quimperlé  
2<sup>e</sup> trimestre cat. A : -1,9 %

## SOMMAIRE

### Centralités

Proximité des équipements

# 6

La "ville élémentaire" dessine les espaces où les équipements et services du quotidien sont à moins de 10 mn à pied.

### Habitat

Hébergement saisonnier

# 9

Les hébergements accessibles aux travailleurs saisonniers sont rares, les entreprises concernées peinent à recruter.

### Économie

Portraits économiques

# 18

Atouts, fragilités, chiffres clés... La synthèse des portraits économiques de Quimperlé Communauté et Lorient Agglomération.

### Économie

Course au large

# 22

Une analyse et une enquête auprès des professionnels de la course au large confirment l'importance du secteur localement.

### Commerce

Modes de consommation

# 24

L'essor de la vente en ligne et la baisse d'attractivité de la grande distribution changent les dynamiques commerciales.

### Socio-démographie

Précarité alimentaire

# 26

Un indice croisant 4 critères permet de dresser la carte de présomption de précarité alimentaire du pays de Lorient-Quimperlé.

>> Actualité des entreprises page 12

>> Conjoncture page 14



Chaque année, la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) organise des rencontres. Le CNER qui regroupe les agences de développement fait de même et organise un forum Dev&co. En 2023, ces deux rencontres se sont déroulées au mois de novembre, l'une à Clermont-Ferrand et l'autre à Dijon.

Les thèmes de ces rencontres et des ateliers de travail illustrent bien la période charnière que nous vivons : "No culture, no future : pas de réorientation écologique sans recomposition culturelle des territoires" pour l'une ; "Les nouveaux modèles de développement économique à l'heure des transitions" pour l'autre.

Alors que les accords de Paris visaient une hausse maximale de +1,5°C, l'objectif affiché au niveau national est maintenant de se préparer au scénario d'une hausse de +4°C d'ici 2100. La transition voire la bifurcation des modèles de développement économique et d'aménagement des territoires est désormais jugée incontournable.

Mais les chemins pour y parvenir font l'objet de controverses et d'hésitations. Des orientations telles que la sobriété foncière (ZAN...), la mobilité (voiture électrique...), l'énergie (éolien...) ne font pas l'unanimité. Comme le souligne François Gemenne spécialiste du climat "l'écologie n'est pas un consensus".

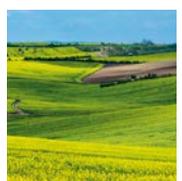
À la fois agence d'urbanisme et agence de développement, Audélor est particulièrement concernée par les questions de transition écologique et climatique. D'autant que celles-ci relèvent en bonne partie du niveau local. Récemment l'agence a réalisé des travaux sur l'évolution du parc automobile, les émissions de gaz à effet de serre, l'évolution de la consommation d'énergie... Dans ce numéro du Barographe, vous trouverez des articles sur les possibilités de sobriété foncière dans des configurations communales différentes ainsi qu'une modélisation de la ville élémentaire, c'est-à-dire la ville accessible à pied.

Il est clair que, dans les mois qui viennent, la prise en compte du changement climatique et son impact sur notre bassin de vie sera plus que jamais au centre de nos travaux.

### ➔ Objectif ZAN : zéro artificialisation nette

#### Comment faire pour atteindre le ZAN en 2050 ?

C'est la loi qui le prévoit : en 2050, il y aura obligation d'équilibre entre artificialisation et renaturation des sols. C'est le ZAN, Zéro Artificialisation Nette, qu'il faudra appliquer à l'échelle du SCoT. Oui, mais comment faire ? Quatre communes, avec Audélor, ont exploré des scénarios pour atteindre le ZAN : Inguiniel, Lanester, Plouay et Quistinic.



>> Le ZAN expliqué et illustré par 4 exemples P. 2

Barographe n°38

Décembre 2023

ISSN 1764-6693

Tirage : 1700 exemplaires

Directeur de la publication : Pascal Le Liboux

Rédaction : Audélor 02 97 12 06 40

Adaptation textes : eTrema 02 96 29 35 75

Design graphique : Mikigraphie 06 37 32 51 77

Impression : Concept Imprimerie



## SCoT DU PAYS DE LORIENT

# Le ZAN, ou comment faire la ville sans s'étaler



Depuis plus de 20 ans, les différentes législations poussent à la sobriété foncière. La loi Climat et Résilience de 2021 accélère cette tendance en fixant comme objectif d'atteindre en 2050 l'équilibre entre l'artificialisation des sols et leur renaturation : c'est le "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN). Avec l'appui d'AudéLor, quatre communes ont exploré des scénarios pour atteindre le ZAN en 2050 : Inguiniel, Lanester, Plouay et Quistinic.

### L'info

En 2050, on ne pourra plus urbaniser des sols naturels, agricoles ou forestiers, sauf à compenser par la renaturation d'une surface équivalente.  
→ Communication à venir en 2024

## Deux étapes : 2031 et 2050

La loi Climat et Résilience a prévu une mise en œuvre progressive du ZAN. Le premier palier consiste à diviser par deux la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) entre 2021 et 2031 par rapport à 2011-2021. Les objectifs pour 2031 ont été fixés à l'échelle régionale. L'enveloppe maximale a été fixée à 304 ha pour le SCoT\* du pays de Lorient et à 120 ha pour le SCoT du pays de Quimperlé. Il revient ensuite à chacun de déterminer la répartition du foncier mobilisable pour l'habitat, pour les zones d'activités, les infrastructures, les équipements, et leurs déclinaisons dans les différents PLU\*\* ou PLU intercommunaux.

L'étape suivante, au-delà de 2031, consistera à réduire progressivement l'artificialisation des sols pour aboutir à zéro artificialisation nette en 2050.

## Au-delà du quantitatif, il faut préserver les sols

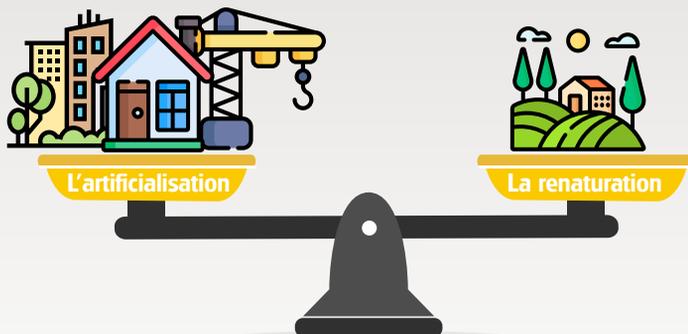
À cette date, on ne pourra plus urbaniser des sols naturels, agricoles ou forestiers, sans compensation, ni à la lisière de la ville, ni au sein de la ville. La notion d'artificialisation des sols intègre en outre une dimension qualitative : il s'agit de passer de l'usage des sols à la prise en compte de leurs fonctionnalités. En effet, les sols sont une ressource limitée dont la création nécessite des milliers d'années. Ils constituent un immense réservoir de biodiversité : un quart de la biodiversité de la planète est contenue dans les sols. Ils permettent également la filtration et la régulation de l'eau, la séquestration du carbone, ou encore servent de support pour la production agricole, de bois, etc.

L'OBJECTIF ZÉRO  
ARTIFICIALISATION NETTE

# 304ha

Les objectifs pour 2031 ont été fixés à l'échelle régionale. L'enveloppe maximale a été fixée à 304 ha pour le SCoT du pays de Lorient.

### L'objectif ZAN, atteindre l'équilibre entre artificialisation et renaturation des sols en 2050



**L'artificialisation** est définie comme l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage.

**La renaturation** consiste en des actions ou des opérations de restauration ou d'amélioration de la fonctionnalité d'un sol, ayant pour effet de transformer un sol artificialisé en un sol non artificialisé.

## Des formes urbaines plus compactes et plus attractives

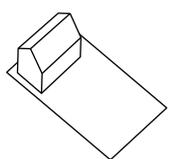
La réduction progressive des disponibilités foncières va orienter les communes vers de nouvelles pratiques en matière de production de bâti : nouvelles formes urbaines, davantage de densité bâtie, réaménagement parcellaire, optimisation foncière. L'objectif ZAN ne signifie pas la fin de la maison individuelle mais il incite à densifier et optimiser en urbanisant autrement que le modèle dominant.

Cela passe notamment par de la diversification entre habitat individuel dense, habitat intermédiaire ou petits collectifs. Il s'agit également d'intensifier et de mixer les usages : terrains sportifs décaissés pour accueillir les eaux pluviales, des stationnements mutualisés, etc.

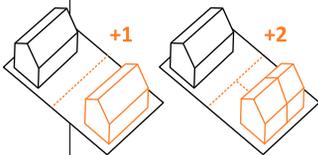
## Trois scénarios pour Inguiniel, Lanester, Plouay et Quistinic

Quatre communes très différentes du territoire ont souhaité explorer la problématique du ZAN avec l'agence : Lanester, Plouay, Inguiniel et Quistinic. Trois scénarios fictifs ont été appliqués, en proposant une densification adaptée à la typologie de la commune à horizon 2050 :

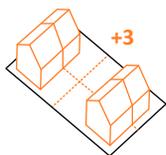
- dans le premier, le renouvellement urbain devient le mode de production majoritaire mais des ENAF - espaces naturels, agricoles et forestiers - sont toujours consommés en extension ;
- dans le deuxième, la ville de 2050 est quasiment déjà construite : moins de 10 % de la production de logements consomme des ENAF, uniquement en centralité ;
- dans le troisième, 100 % de la ville de 2050 est déjà réalisée, aucun ENAF n'est consommé : la production de logements ne se fait qu'en renouvellement urbain.



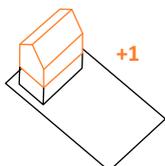
Potentiel foncier identifié



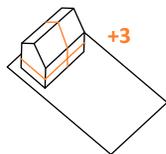
Division parcellaire



Démolition reconstruction



Surélévation



Restructuration

## Trois leviers pour construire sans s'étaler

Atteindre l'objectif ZAN ne consiste pas seulement à densifier, il s'agit surtout de faire la ville autrement. Produire de nouveaux logements ou de nouvelles surfaces d'activités sans consommer d'ENAF nécessite d'identifier au préalable les espaces artificialisés vacants ou sous-occupés au sein du tissu bâti existant. Il s'agit de dents creuses, de fonds de parcelles, de délaissés, de cœurs d'îlots ou encore de friches urbaines.

- ➔ La division parcellaire peut permettre de financer la rénovation énergétique de son logement ou son adaptation, ou encore la construction d'un logement supplémentaire pour sa famille.
- ➔ La démolition / reconstruction, avec mutation de l'usage ou non : un garage peut ainsi laisser place à une opération de logements et commerces.
- ➔ La surélévation du bâti est intéressante à mobiliser au sein de tissus bâtis de faible hauteur, ou encore pour homogénéiser les gabarits.

## Trois leviers pour accueillir sans construire

Il s'agit de régénérer la ville en réutilisant le bâti existant. En effet, si la parcelle d'une maison individuelle peut être divisée pour créer de nouveaux logements, la maison en elle-même peut également être restructurée en plusieurs logements. Le bâti destiné aux activités, des équipements scolaires désertés ou encore des grandes surfaces commerciales en perte de vitesse peuvent également muter d'ici 2050 en accueillant de nouvelles activités ou des logements. Par ailleurs la reconquête des logements vacants et la réduction de la sous-occupation des logements, permettent d'accueillir plus de population sans mètres carrés supplémentaires. On entend par sous-occupation accentuée les logements disposant d'au moins une pièce supplémentaire par rapport à la composition du ménage.

## Un fort potentiel de renouvellement urbain

Les hypothèses retenues sont plutôt basses sur la mobilisation du potentiel foncier et la densité projetée\* : le potentiel de renouvellement urbain dans chaque commune est très important, avec +50% de logements environ d'ici 2050 dans le scénario 3.

La division foncière constitue le levier d'action essentiel du renouvellement urbain, aussi bien pour une commune urbaine que rurale. En effet, même au sein d'un tissu urbain assez dense, il reste du foncier sous-utilisé ou vacant qu'il est possible de densifier. Il existe également un fort potentiel de production de logements au sein des centralités par la démolition reconstruction.

Les mécanismes à l'œuvre sont différents selon la typologie urbaine. En centralité urbaine, la densification se fait plutôt "en dentelle", tandis que dans un pôle relais comme Plouay, les quartiers pavillonnaires offrent un large potentiel de densification. Dans les communes rurales, le tissu bâti est plus lâche et quasi exclusivement composé de maisons individuelles sur de grandes parcelles. Cela représente un potentiel important de divisions foncières successives d'ici 2050.

La surélévation du bâti existant est un levier d'action mobilisable plus fortement en secteur urbain dense ou périurbain. Tandis qu'il reste anecdotique d'ici 2050 dans des communes rurales comme Inguiniel ou Quistinic.

La restructuration du bâti existant offre de larges possibilités pour créer de nouveaux logements de manière progressive afin de préserver l'équilibre de la commune. Ce levier peut en effet représenter jusqu'à 30 % des logements potentiels et devient quasiment aussi efficace que la division foncière ou la démolition reconstruction sur les communes rurales. De plus, la vacance des logements y est assez élevée : leur reconquête pourrait produire entre 4 et 7 % des logements selon les scénarios.

LOGEMENT EN 2050

**+50%**

Un fort potentiel de renouvellement urbain qui ne pourra se réaliser qu'avec la combinaison de politiques publiques et d'initiatives privées

\* Dans le scénario 3, seulement 20% des parcelles du potentiel foncier sont divisées pour faire un logement supplémentaire

A Lanester et Plouay, si la résorption de la vacance et la sous-occupation du bâti existant représentent une part plus faible, ils permettent cependant de produire une quantité non négligeable de logements.

Scénario 3 en 2050		Lanester	Plouay	Inguiniel	Quistinic
Construire sans s'étaler	division foncière	1 852	657	182	131
	démolition reconstruction	1 206	630	150	110
	surélévation	747	150	39	19
Accueillir sans construire	restructuration	1 385	294	136	123
	sous-occupation accentuée	546	144	62	NR
	vacance longue durée	73	47	43	28
<b>Potentiel de logements en renouvellement urbain d'ici 2050</b>		<b>5 809</b>	<b>1 922</b>	<b>613</b>	<b>411</b>
<b>Nombre de logements potentiels par an</b>		<b>194</b>	<b>64</b>	<b>20</b>	<b>14</b>
Nombre de logements actuels		12 048	2 984	1 261	968
<b>Potentiels nouveaux logements d'ici 2050</b>		<b>48 % de l'existant</b>	<b>64 %</b>	<b>49 %</b>	<b>42 %</b>

## Renaturer les sols artificialisés ou comment rendre attractive la ville dense ?

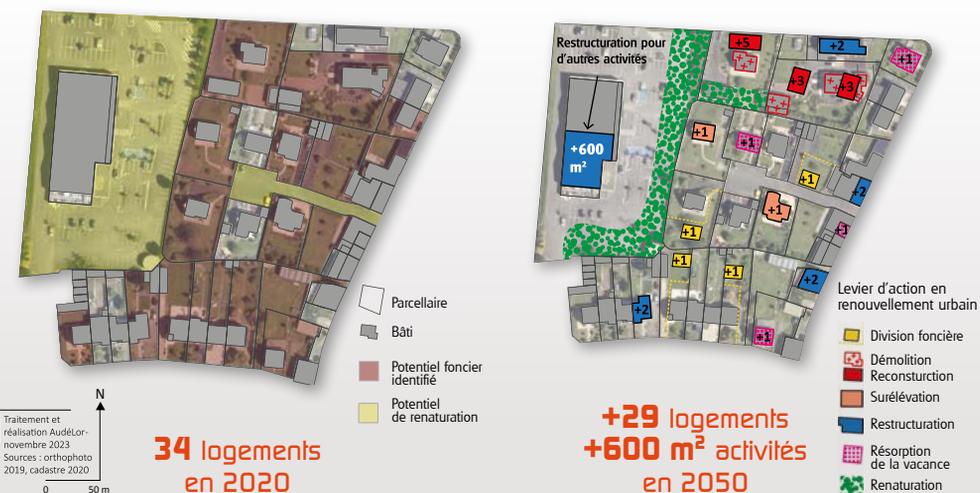
Il est nécessaire à la fois de ralentir l'urbanisation mais également de renaturer des milieux urbains pour rendre la ville dense désirable. Cela suppose d'identifier des potentiels fonciers qui pourront être renaturés : cours d'écoles, parkings, zones humides remblayées, etc. La proximité de la trame verte et bleue, la présence de parcs publics, l'effort technique à fournir (décompactage de sols, dépollution, démolition de bâti, etc.) sont autant de paramètres à prendre en compte dans le choix des sites à renaturer.

Dans une commune urbaine comme Lanester, l'enjeu de la renaturation est très fort : il s'agit de faire du renouvellement urbain tout en aérant la ville et en assurant un accès équilibré à la nature pour toutes et tous. Il existe de forts potentiels de renaturation, avec de nombreux parkings, des cours d'école, etc.

Dans des communes plus rurales telles Quistinic ou Inguiniel, la trame verte et bleue est déjà plutôt bien intégrée au sein du tissu bâti, et les potentiels de renaturation sont plus faibles.

La commune de Plouay présente un potentiel de renaturation intermédiaire, avec des grands espaces artificialisés pouvant à terme être renaturés, et quelques quartiers avec un déficit de nature en ville aujourd'hui.

### Évolution possible d'un quartier de Plouay d'ici 2050 selon le scénario 3, AudéLor



## PAYS DE LORIENT

# La ville élémentaire : un espace équipé et accessible à pied



La question de la proximité des services et des équipements essentiels au quotidien revêt une importance particulière pour les ménages. L'étude réalisée par AudéLor s'appuie sur la modélisation d'un espace urbain disposant des équipements essentiels au quotidien et accessibles en moins de 10 minutes à pied. C'est "la ville élémentaire", favorable aux mobilités actives.



### + d'infos

→ Communication #221, octobre 2023, "La proximité des services et des équipements" sur [www.audeLor.com/Publications](http://www.audeLor.com/Publications)

## Des périmètres de proximité pour se nourrir, s'éduquer, se soigner

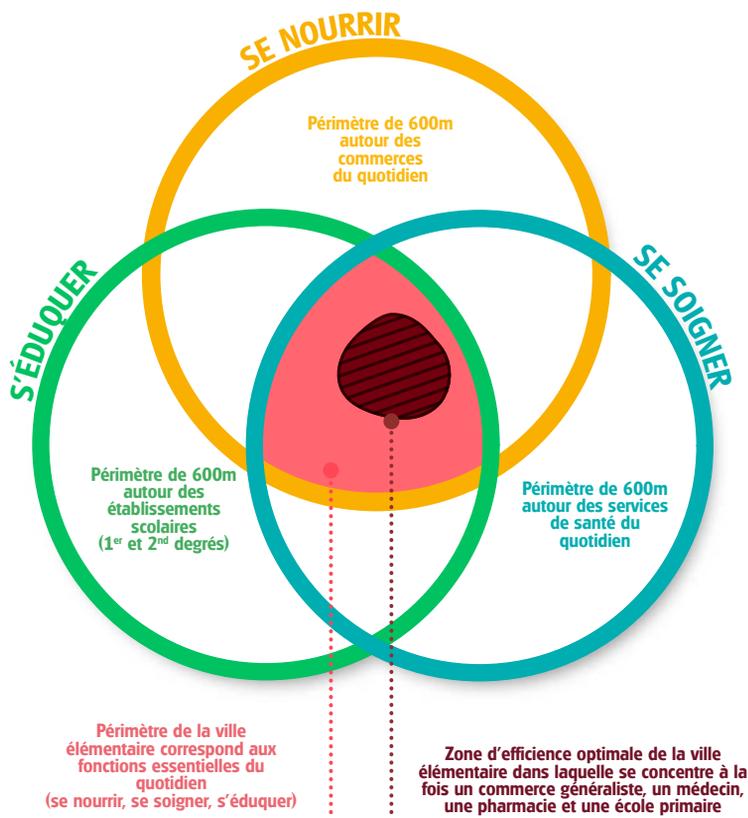
Les équipements et services sur lesquels s'appuie la ville élémentaire (définie par Carlos Moreno), sont tirés de trois catégories : commerce, enfance-enseignement et santé. Ce sont les services et équipements qui répondent aux besoins élémentaires et quotidiens de tout un chacun.

Une zone d'un rayon de 600 mètres est dessinée autour de chaque service ou équipement du quotidien selon sa catégorie (commerce, enfance-enseignement et santé). Lorsque les zones se superposent, alors se dessine le périmètre de la ville élémentaire.

### Les équipements et services essentiels de la ville élémentaire

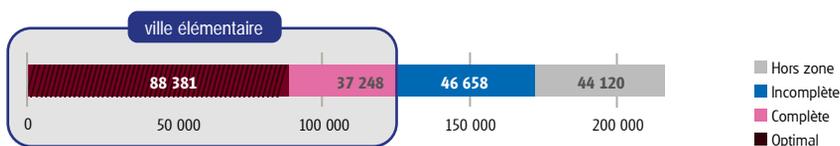
 <b>Commerces du quotidien</b>	 <b>Enfance enseignement du quotidien</b>	 <b>Santé du quotidien</b>
Épiceries, super et hypermarchés (commerces généralistes)	Écoles primaires (maternelles et élémentaires)	Médecins généralistes
Poissonneries, boucheries, traiteurs	Collèges	Pharmacies
Bureaux de poste / agences postales	Lycées	Masseurs - kinésithérapeutes
Boulangeries	Crèches	Chirurgiens-dentistes

La zone d'efficacité optimale de la ville élémentaire apparaît lorsque se situent à moins de 600 mètres les uns des autres à la fois un commerce généraliste, un médecin généraliste, une pharmacie et une école primaire (notés en rouge dans le tableau). Ils sont de type généraliste et vont couvrir davantage de besoins que ce soit en matière de santé ou de commerce. Les écoles primaires en fonction de leur localisation vont aussi structurer fortement le centre de chacune des communes.



## 58 % de la population du pays de Lorient vit dans la ville élémentaire

En 2020, la ville élémentaire est identifiée dans 27 des 30 communes du pays de Lorient. Plus de 125 500 habitants disposent d'au moins un équipement du quotidien de chacune des trois catégories (commerces, enfance – enseignement, santé) à moins de 10 minutes à pied de leur domicile, soit 58 % de la population. Cette part de la population est potentiellement la moins dépendante des transports motorisés pour accéder à ces services.

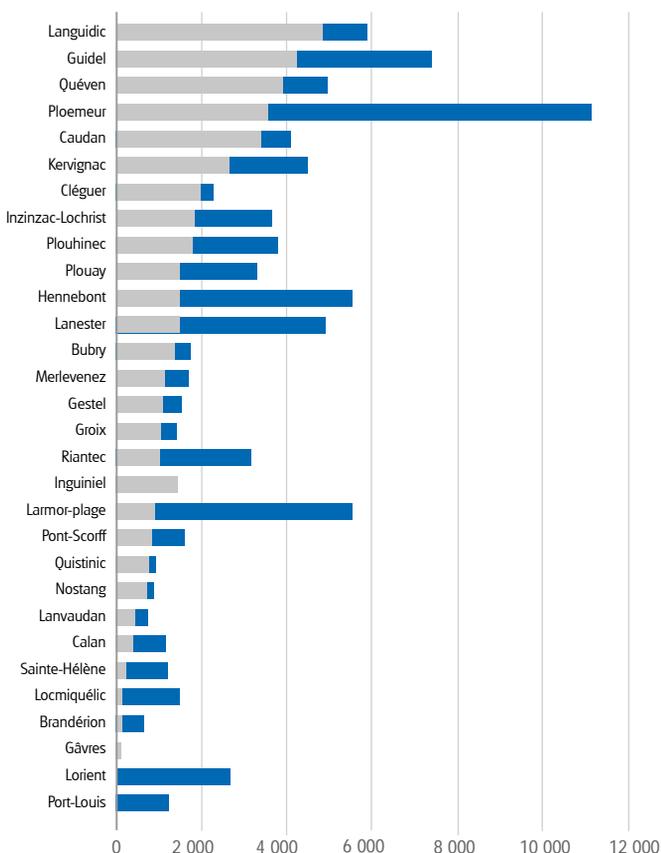


Parmi eux plus de 88 000 personnes résident dans une zone d'efficacité optimale de la ville élémentaire, soit 40 % de la population : ils disposent à la fois d'une école primaire, d'un commerce généraliste, d'un médecin généraliste et d'une pharmacie à moins de 10 minutes à pied.

### 42 % de la population vit hors ville élémentaire

46 500 personnes (22 % de la population) résident dans un secteur partiellement couvert par les équipements de la ville élémentaire. Il y manque la présence d'une ou deux catégories sur les trois (santé, commerce, scolaire) pour être complet.

44 000 personnes résident en dehors des périmètres de la ville élémentaire soit 20 % des habitants du pays de Lorient. En 2020, cela concerne en majorité des secteurs urbanisés éloignés des cœurs de ville et 3 communes (Calan, Lanvaudan et Sainte-Hélène) trop éloignés des zones de concentration des services et équipements. Les habitants de ces secteurs non couverts restent plus dépendants d'un mode de transport motorisé pour répondre à l'ensemble de leurs besoins élémentaires



#### Population communale non couverte par la ville élémentaire

Sources : Insee BPE, AudéLor  
Traitement : AudéLor

■ Population située à plus de 10 minutes à pieds de la ville élémentaire

■ Population située sur un secteur non complet

#### EFFICACITÉ OPTIMALE

# 40%

Dans le pays de Lorient, 40% de la population dispose à la fois d'une école primaire, d'un commerce généraliste, d'un médecin généraliste et d'une pharmacie à moins de 10 minutes à pied.

### Densité d'habitants et d'emplois : les piliers de la ville élémentaire

La vitalité de la ville élémentaire repose sur la densité d'équipements qui s'y trouvent. Les secteurs de la ville élémentaire disposant de peu d'équipements restent fragiles. Ils risquent en effet de ne plus répondre aux critères de la ville élémentaire si l'une des catégories n'est plus présente (ex. départ du médecin ou fermeture de la supérette).

La vitalité de ces périmètres dépend également de la densité d'habitants et d'emplois qui s'y trouve. Plus les commerces et services disposent d'un foyer de population à proximité immédiate, plus leur activité est susceptible d'être pérenne.

Retrouvez la cartographie des périmètres de la ville élémentaire



## PAYS DE LORIENT-QUIMPERLÉ

# Un recrutement des saisonniers de plus en plus difficile



Sur le pays de Lorient-Quimperlé, plusieurs professionnels témoignent ces dernières années de leurs difficultés à recruter des travailleurs saisonniers. De nombreuses raisons peuvent l'expliquer, mais la nouveauté de la période post-covid réside dans le fait que la rareté des logements accessibles aux saisonniers soit une des explications majeures. Une étude croisant données statistiques et résultats d'une enquête permet de faire le point.

### + d'infos

→ Communication à venir en janvier 2024

## L'étude de la saisonnalité sur le pays de Lorient-Quimperlé

Quels sont les secteurs d'activités qui ont le plus recours aux saisonniers sur le territoire ? Quel nombre de saisonniers est estimé ? À quelle période de l'année et sur quelles communes sont-ils concentrés ? Quelles seraient les solutions à appliquer pour mobiliser des hébergements adaptés ?

AudéLor s'est penchée sur ces questions en analysant les données statistiques de l'Urssaf (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) et en enquêtant auprès des employeurs locaux de saisonniers.

## Un niveau de saisonnalité plutôt faible par rapport aux autres territoires littoraux bretons

Les secteurs privés ayant le plus recours aux saisonniers sur le pays de Lorient-Quimperlé sont l'hôtellerie-restauration, les industries (principalement agro-alimentaires), les commerces (de détail) et le transport-logistique. En 2022, on estime à environ 4 450 saisonniers sur le bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé, nous situant alors au 5<sup>e</sup> rang régional derrière Rennes, Quimper, Brest et Vannes. L'indice de saisonnalité permet de comparer le niveau d'emploi de travailleurs saisonniers sur différents territoires. Il se calcule en rapportant la valeur du pic de saisonniers sur la valeur du creux de saisonniers. Le bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé présente un indice de saisonnalité de 2,0 en 2022, soit 0,1 point de plus que la moyenne régionale. Toutefois, situé seulement au 12<sup>e</sup> rang régional, il est plus de deux fois inférieur à celui de la zone d'emploi d'Auray (4,2), et c'est l'indice le plus faible de toutes les zones d'emploi de Bretagne Sud de plus petites tailles et beaucoup plus touristiques.

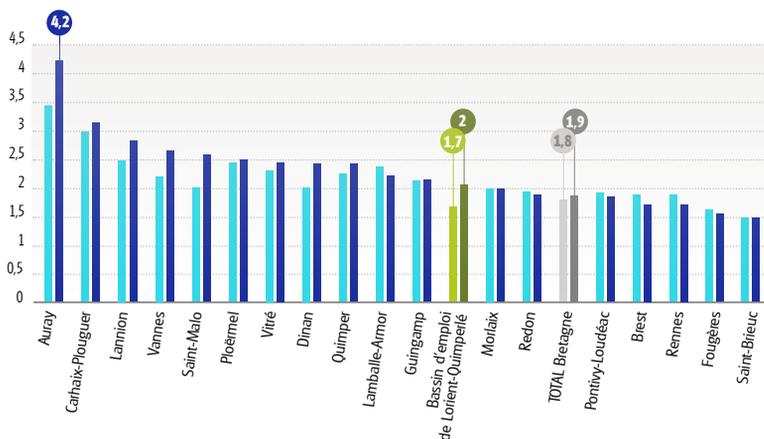
### Indice de saisonnalité des zones d'emploi bretonnes

Sources : URSSAF, DPAE, CDD longs et courts, écart entre le pic et le creux.

Traitement : AudéLor

■ 2022

■ 2019



## Une mesure de l'impact de la saisonnalité sur le logement également modérée

Pour mesurer le risque de tension d'hébergement des saisonniers sur le pays de Lorient-Quimperlé et le comparer à la moyenne régionale et entre territoires bretons, l'étude se base sur le calcul du taux d'impact de la saisonnalité sur le parc de logements, soit le rapport entre l'écart des embauches entre le pic et le creux d'activité, et le nombre total de logements.

En 2019, l'impact de la saisonnalité du bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé sur son parc de logements est plutôt faible avec une valeur inférieure à la moyenne régionale (2,1 / 2,6). Avec la zone d'emploi de Dinan, c'est le territoire littoral breton qui présente le taux d'impact le plus faible, plus de deux fois inférieur à celui de la zone d'emploi alréenne.

Statistiquement, le risque de tension d'hébergement des saisonniers sur le pays de Lorient-Quimperlé est modéré, grâce à son parc important de logements (3<sup>e</sup> agglomération de Bretagne).

## Mais une saisonnalité en forte progression

En trois ans, de 2019 à 2022, l'indice de saisonnalité du bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé a progressé de 22 % (+0,4 point). Il s'agit de la troisième plus forte progression en Bretagne, derrière les zones d'emploi de Saint-Malo et Auray. En volume, la hausse du nombre de saisonniers sur Lorient-Quimperlé est de +26 %, soit la deuxième plus forte progression bretonne sur la période.

Plus de saisonniers sur le territoire, c'est alors plus de recrutements à réaliser, parfois de candidats extérieurs au territoire (compte tenu du faible taux de chômage local et de la baisse du nombre de 18-25 ans), qui devront alors trouver à se loger le temps de leur contrat saisonnier.

## Les employeurs témoignent effectivement de difficultés d'hébergement

Les résultats de l'enquête en ligne auprès des employeurs de saisonniers illustrent ces difficultés. 85 % des répondants disent rencontrer, depuis la crise covid, des difficultés de recrutement de saisonniers, et ils classent les difficultés pour le candidat à se loger parmi les deux raisons principales avancées.

Parmi ces employeurs de saisonniers, 58 % ont même déclaré avoir déjà essuyé des refus ou interruptions d'emploi en raison d'un problème d'hébergement sur le pays de Lorient-Quimperlé.

## En cause, la question du logement disponible à prix abordable

L'adéquation entre les besoins et la réalité de l'accès à un logement est au cœur de la problématique. Les travailleurs saisonniers ont en général un impératif de proximité du lieu de travail, souvent lié à des horaires atypiques et une mobilité restreinte, des salaires faibles, un besoin d'épargner, complexifiant leur accès à un logement.

En particulier, la période estivale n'est pas favorable à l'accès à un hébergement dans le parc existant tant les prix pratiqués pour les vacanciers ne correspondent pas aux niveaux de revenus des travailleurs saisonniers.

## L'étude intègre une recherche de solutions

Un tour d'horizon des solutions a été réalisé, s'appuyant sur des régions où le problème de l'hébergement des saisonniers est présent depuis plus longtemps, notamment le littoral ou les zones de montagne. Face au contexte d'une tension locative de plus en plus forte, les employeurs s'emparent du problème. Beaucoup innove pour loger leurs salariés.

Certaines collectivités, comme Auray Quiberon Terre Atlantique, engagent elles-mêmes des actions ou mettent en place une politique du logement spécifique en direction des travailleurs saisonniers.



Location à un bailleur privé

Acquisition et réhabilitation de biens immobiliers



Construction de lieux d'hébergement pérenne ou d'habitat léger provisoire

Mise à disposition de logements de fonction, mobil-homes, emplacements dans des campings ou aires d'accueil de camping-cars



Mobilisation des résidences collectives existantes

Incitation auprès des habitants à louer une chambre aux saisonniers



Informier, communiquer sur les différentes possibilités

## Des pistes à développer localement

Parmi les dispositifs existants, l'étude propose quelques pistes à mettre en place pour renforcer dans les prochaines années les possibilités d'hébergement des travailleurs saisonniers venant de loin. Elles s'appuient souvent sur un partenariat qui, selon les cas, peut mobiliser les collectivités, les établissements liés au foncier, les structures d'aides publiques, les partenaires de l'emploi, les acteurs du logement, les employeurs et groupements d'employeurs, les professionnels du tourisme.

L'étude fait également un état des lieux des hébergements dédiés à d'autres publics que les saisonniers, pour éventuellement optimiser leur mobilisation actuelle envers les saisonniers, surtout en période estivale : résidences de jeunes travailleurs ou étudiantes, internats, campings municipaux, hôtels, meublés, villages de vacances, foncier disponible, friches urbaines notamment.

JUN 2023

**Stratosfair** LORIENT [ Le journal des Entreprises, 5 juin 2023 ]

L'entreprise, qui développe des datacenters bas carbone, a été reprise par la société angevine Grolleau spécialisée dans la conception et fabrication de tableaux et commandes électriques.

**Port de commerce** LORIENT [ Ouest-France, 17 juin 2023 ]

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023, l'activité du port de commerce est en baisse de -27%. L'année 2022 avait été bonne, marquée par la reprise post-covid.

**Les Astéries** PLOEMEUR [ Ouest-France, 21 juin 2023 ]

L'hôtel les Astéries qui compte 36 chambres et emploie 6 salariés a été placé en redressement judiciaire.

**Bitecone** PLOUJAY [ Le Télégramme, 27 juin 2023 ]

Installée depuis mai 2023 zone de Restavy, la société spécialisée dans la production de cônes en chocolat compte 9 salariés et produit 1 million de cônes par mois.

**Lyophilise & Co** LORIENT [ Ouest-France, 10 juillet 2023 ]

Après avoir déménagé en 2020, l'entreprise a construit une extension qui a fait passer sa surface de stockage de 600 à 1 400 m<sup>2</sup>. Elle a ainsi pu créer un espace boutique. L'effectif a fortement progressé en passant de 12 à 22 salariés.

**Abbyss Ingrédients** CAUDAN [ Le Journal des Entreprises, 20 juillet 2023 ]

L'entreprise développe des composés à base de coproduits de poissons pour les industries pharmaceutique et cosmétique. Le programme de recherche et de valorisation des algues, Alg4Health vient de recevoir le soutien de BPI France pour un montant de 2 millions d'euros.

**Tikoantik** LORIENT [ Les Échos, 21 juillet 2023 ]

Créée il y a un an, la société a développé un système de collecte et de remise en état de matériels de puériculture. Tournée vers le marché des professionnels de la petite enfance, l'entreprise va conclure un partenariat avec une grande marque nationale pour asseoir son développement.

**Zéphyr et Borée** LORIENT [ Usine Nouvelle, 28 juillet 2023 ]

L'entreprise contribue à la décarbonation du transport maritime en concevant des porte-conteneurs à voiles. Elle a reçu le soutien de la société d'investissement Épopée Gestion dans le cadre de son fonds Épopée Infra Climat.

**Click and boat** LORIENT [ Ouest-France, 18 Août 2023 ]

Créée il y a 10 ans, la plateforme de location de bateaux connaît une croissance de 10% par an. Elle propose 50 000 bateaux en location dans une centaine de pays. Elle compte 4 agences physiques dont une sur Lorient et emploie 250 salariés dans le monde.

**Atlantic Nature** KERVIGNAC [ Le Journal des Entreprises, 31 août 2023 ]

Positionnée sur un marché des compléments alimentaires en plein essor, l'entreprise vise une croissance de 10% de son chiffre d'affaires pour 2023. Les effectifs sont en progression : après 17 recrutements en 2022, 8 nouveaux collaborateurs sont attendus en 2023. Par ailleurs, l'entreprise investit 200 000 euros dans l'amélioration des conditions de travail.

**Nautix** GUIDEL [ Les Échos, 5 septembre 2023 ]

Spécialisée dans la fabrication de peinture et de matériel de planche à voile, l'entreprise a investi dans une ligne de production robotisée. Elle réinternalise sa production d'accessoires de planche à voile jusque-là réalisée en Asie. L'entreprise compte une trentaine de salariés et réalise 6 millions d'euros de chiffre d'affaire par an.

**B'Wall** LANESTER [ Ouest-France, 6 septembre 2023 ]

La salle d'escalade ouverte en décembre 2022 va s'agrandir de 850 m<sup>2</sup> au sol. Le linéaire de bloc va ajouter 85 m aux 92 m existants. Avec 2 300 m<sup>2</sup> au total, la salle sera la plus grande de Bretagne. Elle emploie 12 salariés.

**La Colloc** LORIENT [ Le Journal des Entreprises, 8 septembre 2023. ]

L'espace de coworking a été récompensé dans la catégorie "Travailler autrement" à l'occasion du forum économique breton. La Colloc compte 14 salariés et fédère 700 membres.

**SPL BER** LORIENT [ Ouest-France, 12 septembre 2023 ]

La société publique locale Bois Énergie Renouvelable a généré en 4 ans 15 millions d'euros d'investissements dans divers projets. Elle fait construire actuellement un nouveau site dans la zone du Mourillon à Quéven pour un budget de 4,3 millions d'euros.

JUILLET

AOUT

SEPTEMBRE

SEPTEMBRE



**Marsaudon Composites** LORIENT [ Le Télégramme, 12 septembre 2023 ]

Placé en redressement judiciaire au printemps, le chantier naval qui construit des catamarans a été repris par le groupe Grand Large Yachting spécialiste des bateaux de croisières qui possède déjà 5 chantiers. Les 65 salariés de l'entreprise sont conservés.



**Délivert** PLOUHINEC [ Ouest-France, 13 septembre 2023 ]

L'entreprise de préparation et conditionnement de légumes placée en redressement judiciaire en juin, n'a pas trouvé de repreneur et va être liquidée. Elle emploie 45 salariés.



**Edifiz** CAUDAN [ Le Journal des Entreprises, 18 septembre 2023 ]

Le promoteur vient tout juste d'inaugurer un nouveau village d'entreprises à Caudan sur 5000 m<sup>2</sup>. Les 33 cellules professionnelles vont de 94 à 170 m<sup>2</sup>. Ce 4<sup>e</sup> village héberge le siège social de l'entreprise qui compte 7 salariés. Un 5<sup>e</sup> est en construction à Quimper.



**Minelli** LORIENT [ Ouest-France, 19 septembre 2023 ]

Le magasin de chaussures situé au centre commercial Nayel a fermé ses portes le 20 septembre. Le magasin comptait 4 salariés.



**Lorient Composite Valley** LORIENT [ Le Journal des Entreprises, 21 septembre 2023 ]

Pour accompagner le développement de la filière, le nouveau pôle d'excellence autour des matériaux composites rassemble à la fois des grands donneurs d'ordre comme Naval Group, des chantiers, des fournisseurs et des acteurs de la recherche et développement.

OCTOBRE



**NKE Group** HENNEBONT [ Le Télégramme, 4 octobre 2023 ]

L'entreprise spécialisée dans les instruments de mesure et de surveillance des milieux aquatiques poursuit son développement. Elle vient de racheter la société Aquaread spécialiste de la surveillance et de la mesure de la qualité de l'eau.



**Axians Cloud** LARMOR-PLAGE [ Le Journal des Entreprises, 6 octobre 2023 ]

Positionnée sur les infrastructures et solutions digitales, l'entreprise est une composante du groupe Vinci. Dans un contexte de forte croissance, l'entreprise a quitté ses locaux de Quéven pour s'installer à Larmor-Plage. Elle affiche une croissance de 20% sur l'année en cours et recrute 10 à 15 personnes.



**Seabird** LORIENT [ Ouest-France, 12 octobre 2023 ]

Après 10 ans de recherche, l'entreprise lance la commercialisation de bioplastique destiné à la fabrication de matériels pour les pêcheurs et ostréiculteurs. Ces équipements pourront être produits à partir de matériaux biosourcés et biodégradables. L'entreprise a reçu le prix de l'innovation au salon Itchmer.



**IoT. Bzh** LORIENT [ Le Journal des Entreprises, 26 octobre 2023 ]

Fragilisée par la crise Covid, l'entreprise spécialiste des systèmes d'exploitation embarqué, retrouve le chemin de la croissance et poursuit la diversification de ces activités. Les 2 millions d'euros de chiffre d'affaires devraient être atteint en 2023.

NOVEMBRE



**Quantum Sails** LORIENT [ Le Journal des Entreprises, 6 novembre 2023 ]

Après un an de travaux et 600 000 euros d'investissement, l'activité de la voilerie répartie sur deux sites distincts est regroupée sur un site unique de 1 000 m<sup>2</sup> dans l'ancien hangar de Technorope.



**Apply Carbon** PLOUAY [ Le Journal des Entreprises, 13 novembre 2023 ]

Spécialisé dans la coupe et le broyage de fibres techniques, l'entreprise s'installe dans les locaux laissés vacants après la liquidation des forges Le Béon sur la zone de Restavy à Plouay. Le site accueille 10 lignes de production et emploie 80 salariés.

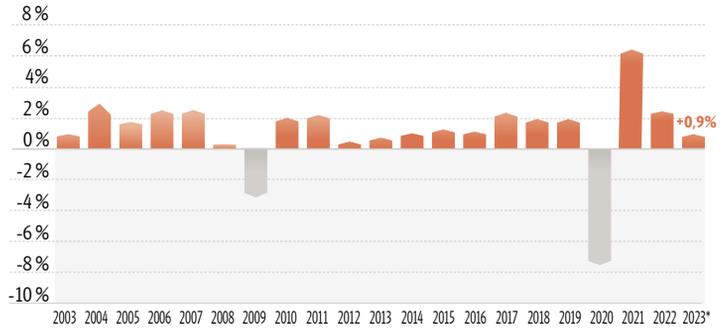


**Lorient Keroman** LORIENT [ Le Journal des entreprises, 16 novembre 2023 ]

La SEM de Lorient Keroman investit près de 400 000 euros dans de nouveaux viviers pour le stockage des crustacés. La nouvelle technologie déployée doit également permettre de conserver des poissons débarqués vivants et soutenir la filière Ikéjumé.

## France

→ La prévision de croissance est revue à la hausse



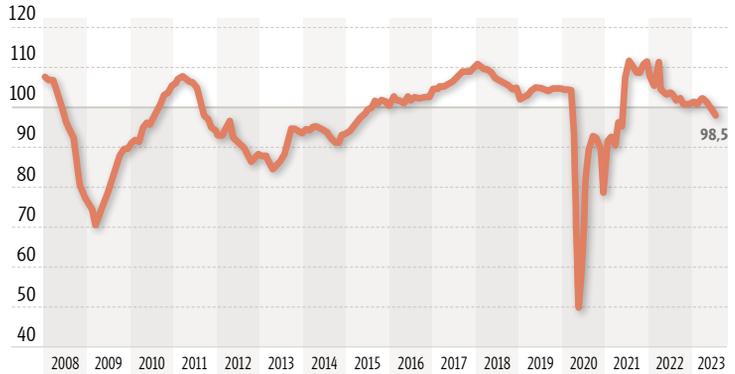
### Évolution annuelle du PIB en France en %

Source : Insee - Banque de France  
\*Prévision Banque de France

Les bons résultats économiques sur le deuxième trimestre ont amené la Banque de France à revoir une nouvelle fois sa prévision de croissance à la hausse pour 2023. Elle passe de +0,6% à +0,9%.

## France

→ Le climat des affaires continue à se dégrader



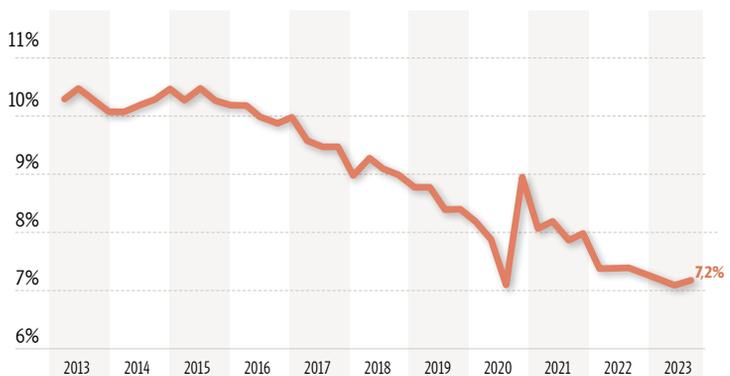
### Climat des affaires

Source : Insee - Niveau moyen de long terme 100

Le climat des affaires poursuit la lente dégradation engagée depuis février 2022. A 98,5, il est légèrement en dessous de son niveau de long terme.

## France

→ Le taux de chômage augmente légèrement



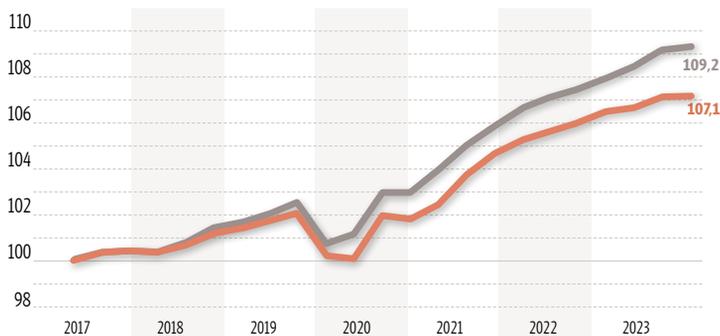
### Taux de chômage en France (hors Mayotte) depuis 2013

Source : Insee

Au deuxième trimestre 2023, le chômage est en très légère progression à 7,2%.

## Bretagne

→ La croissance de l'emploi ralentit



Évolution trimestrielle de l'emploi salarié en France et en Bretagne depuis 2017 en base 100

Source : Insee

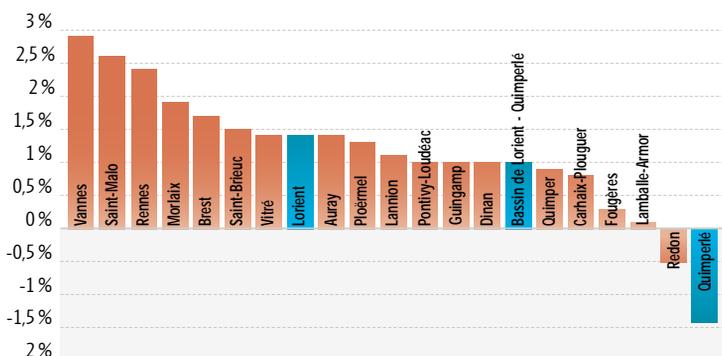
● : Bretagne

● : France

Depuis fin 2021, la Bretagne a affiché une croissance de l'emploi (+6,1%) plus forte que la moyenne nationale (+5,2%). En 2023 cet écart diminue et la croissance des emplois bretonne se rapproche de la moyenne nationale.

## Bretagne

→ Création d'emploi : Le bassin de Lorient-Quimperlé au 14<sup>e</sup> rang



Évolution de l'emploi salarié privé en 2023 (2<sup>e</sup> trimestre)

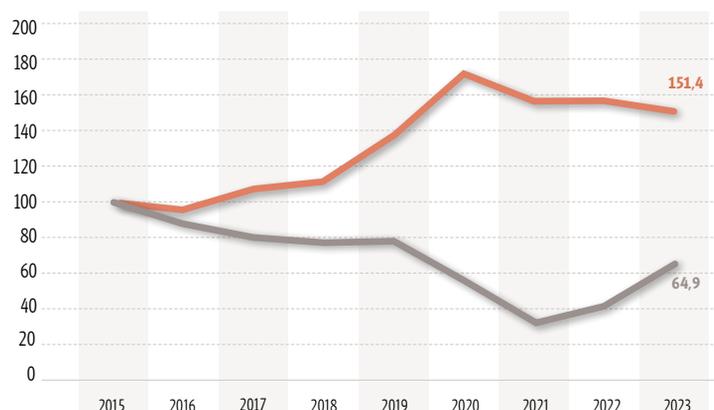
Source : URSSAF, Traitement AudéLor

Entre 2022 et 2023 (2<sup>e</sup> trimestre), le bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé a connu une croissance de l'emploi salarié privé de +1,0%. La situation est contrastée entre les deux zones d'emploi du bassin : Lorient affiche ainsi une croissance de +1,4% qui la classe au 8<sup>e</sup> rang tandis que Quimperlé avec -1,4% est au dernier rang derrière Redon.

(NB : le bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé correspond au cumul des zones d'emploi de Lorient et de Quimperlé).

## Morbihan

→ Moins de créations d'entreprises, nettement plus de défaillances



Créations et défaillances d'entreprises sur 12 mois en base 100 depuis 2015 (point en juillet)

Source : Insee, Traitement AudéLor

● : Création

● : Défaillance

Après une stagnation en 2022, les créations d'entreprises sont en repli sur 2023. Leur niveau reste toutefois très haut. Par ailleurs, le nombre de défaillances augmente fortement (+57,8% en un an). Il se rapproche de son niveau d'avant crise Covid.

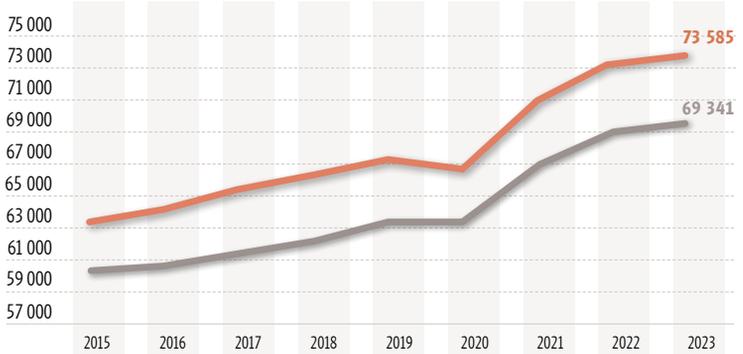
## Bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé

→ L'emploi continue de croître mais à un rythme plus faible

### Emploi salarié privé au 2<sup>e</sup> trimestre depuis 2015

Source : URSSAF  
Traitement AudéLor

● : Emploi y compris intérim  
● : Emploi



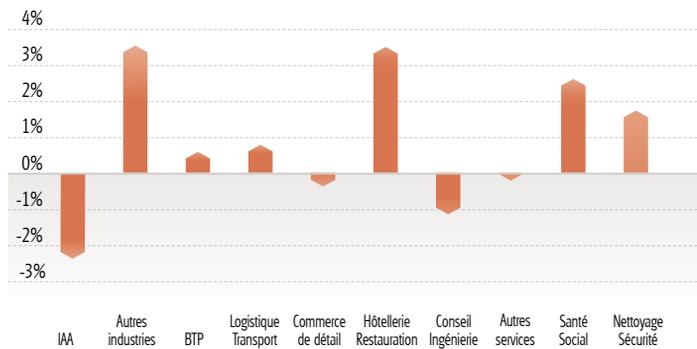
L'emploi a continué de croître +1,0% entre 2022 et 2023 (2<sup>e</sup> trimestre). Le rythme est toutefois le plus faible depuis 2017, à l'exception de 2020 au plus fort de la crise Covid.

## Bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé

→ 4 secteurs perdent de l'emploi, notamment l'agroalimentaire

### Évolution de l'emploi par secteur entre 2022 et 2023 (2<sup>e</sup> trimestre)

Source : URSSAF  
Traitement AudéLor



4 secteurs sur 10 ont connu une baisse de l'emploi salarié entre 2022 et 2023 (2<sup>e</sup> trimestre) : IAA, commerce de détail, conseil ingénierie et autres services. Les autres industries +3,6% et l'hôtellerie restauration 3,5% affichent les croissances les plus fortes, ces deux secteurs créent respectivement 334 et 164 emplois.

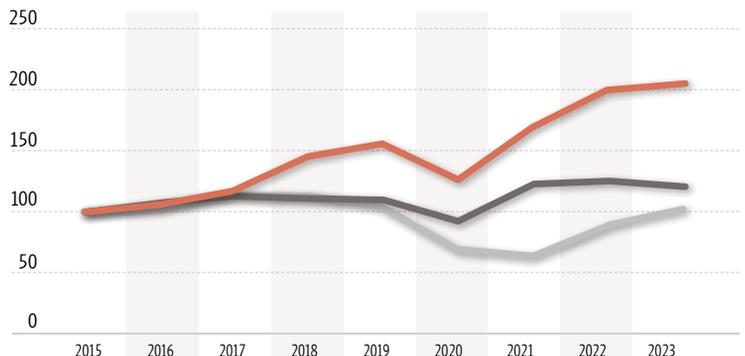
## Bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé

→ La part des CDI reste bonne, les contrats courts progressent

### Nombre de contrats par année en base 100 dans le bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé

Source : URSSAF  
Traitement AudéLor

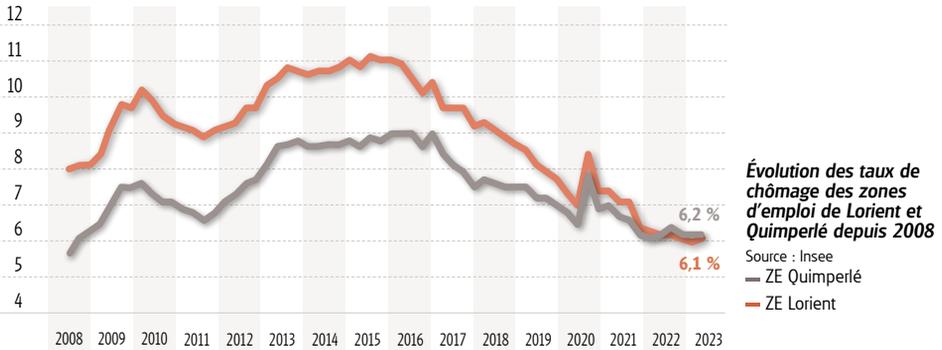
— CDI  
— CDD long  
— CDD court



Les recrutements en CDI poursuivent leur progression sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023, mais celle-ci est très ralentie par rapport à 2022 (+3,0% contre +18,8%). Les recrutements en CDD long sont en repli de -5,2%. Les CDD courts progressent (+13,2%) et retrouvent un niveau proche de celui de 2018.

## Bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé

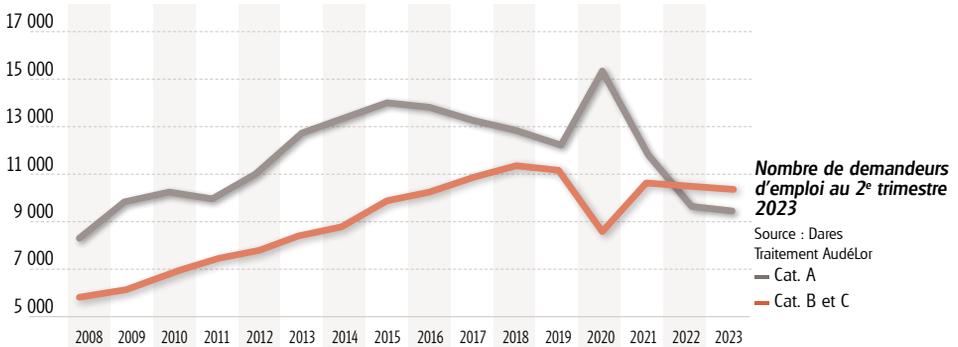
→ Des taux de chômage à niveau des bas



Les taux de chômage des zones d'emploi de Lorient et Quimperlé sont stabilisés à un niveau bas autour de 6,0%.

## Bassin d'emploi de Lorient-Quimperlé

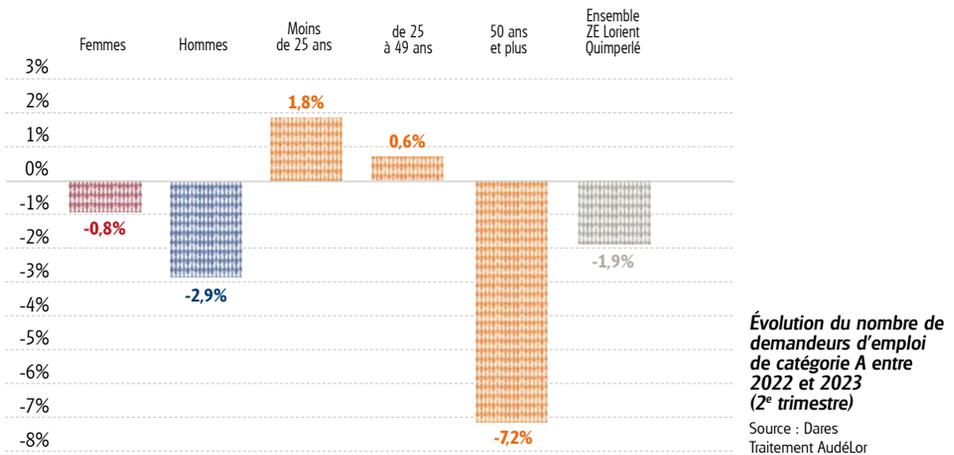
→ La demande d'emploi se stabilise



Au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, le territoire compte 9470 demandeurs d'emploi de catégorie A (sans activité), à son plus bas niveau depuis 2008.

## Bassin d'emploi Lorient - Quimperlé

→ Baisse du chômage des seniors, hausse chez les jeunes



Entre 2022 et 2023 (2<sup>e</sup> trimestre), la demande d'emploi toutes catégories confondues est en recul de -1,9%. Celles des moins de 25 ans et des 25 à 49 ans ont progressé de respectivement +1,8% et +0,6%, celle des plus de 50 ans est en baisse marquée de -7,2%.

## QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ ET LORIENT AGGLOMÉRATION

# Les portraits économiques de Quimperlé Communauté et Lorient Agglomération

➤ Audélor a réalisé coup sur coup les portraits économiques de Quimperlé Communauté et de Lorient Agglomération en les mettant en parallèle avec un panel d'intercommunalités comparables en Bretagne. Chaque portrait met en évidence les caractéristiques les plus saillantes en matière de socio-démographie, d'attractivité, de tissu économique et de marché de l'emploi. Ce faisant, il met en lumière les atouts des deux territoires mais aussi leurs fragilités. Un encadré en fin d'article complète les deux portraits par des projections démographiques qui constituent un point à surveiller.

### + d'infos

→ Voir les deux communications datées de septembre 2023 : #219 "Portrait économique de Quimperlé Communauté" et #220 "Portrait économique de Lorient Agglomération" sur [www.audelor.com/Publications](http://www.audelor.com/Publications).

### LE PORTRAIT DE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ



## Quimperlé Communauté, une démographie positive

Quimperlé Communauté est comparée à Concarneau Cornouaille Agglomération, Fougères Agglomération, Morlaix Communauté, Pays de Landerneau Daoulas, Lamballe Terre et Mer, et Loudéac Communauté-Bretagne Centre.

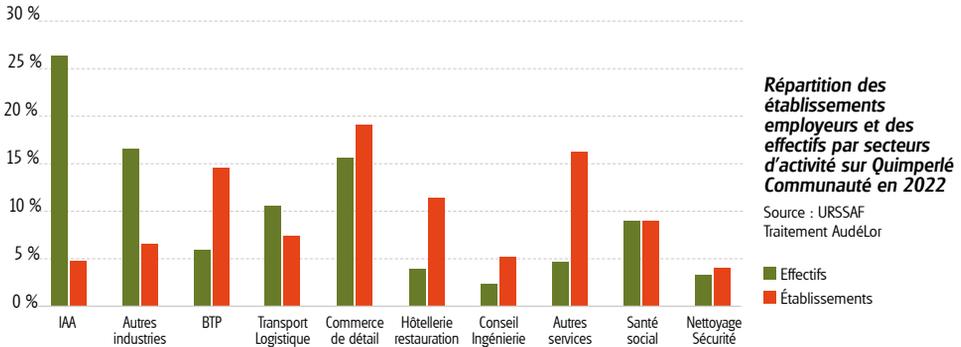
Quimperlé Communauté apparaît comme un territoire attractif. En effet, la population est en croissance portée par un solde migratoire (arrivées - départs) positif. La population active est toujours en croissance et le vieillissement est moins marqué que sur les intercommunalités du panel. Le taux de chômage y est faible : 6,2 % au deuxième trimestre 2023.

## Une économie très industrielle

L'économie de Quimperlé Communauté se caractérise par une nette prédominance de l'industrie. Les emplois industriels représentent 43,1 % des emplois contre 19,5 % en Bretagne. Le territoire est le plus industriel du panel de comparaison. Les emplois industriels sont par ailleurs fortement concentrés dans un nombre restreint d'entreprises. Ainsi le principal donneur d'ordre du secteur, le groupe Bigard, rassemble à lui seul plus de 13 % de l'emploi salarié privé du territoire. Les papeteries représentent quant à elles 5,3% des emplois privés de l'intercommunalité.

Les activités industrielles génèrent 52,4 % de la masse salariale privée de l'intercommunalité, supérieure à son poids dans l'emploi. Elle laisse deviner

des niveaux de rémunérations plutôt bons. Hypothèse vérifiée, avec un salaire net horaire moyen des ouvriers du territoire le plus élevé du panel : 12,30 €. L'économie du territoire est peu diversifiée car elle affiche une forte dépendance à quelques grands établissements industriels. Il y a par ailleurs un risque d'affaiblissement du rôle moteur de ces entreprises industrielles. En effet, entre 2015 et 2022, l'emploi dans l'industrie agroalimentaire est en recul de -1,7%. Dans les autres industries, la croissance des emplois est plus faible que sur les territoires de comparaison, Quimperlé Communauté se situe au 6<sup>e</sup> rang du panel.



## Une économie vulnérable

Entre 2015 et 2022, l'emploi salarié privé a progressé de +7,4 % soit 718 emplois supplémentaires. Cette croissance a été plus faible sur Quimperlé Communauté que sur les intercommunalités de comparaison : le territoire se place au 6<sup>e</sup> rang du panel devant Morlaix Communauté. L'indice de concentration des emplois qui correspond au ratio des emplois sur les actifs est passé de 0,85 à 0,80. Un indice de concentration inférieur à 1 indique que les actifs sont plus nombreux que les emplois. Cette tendance s'est accentuée depuis 2013 ; on parle d'une tendance à la résidentialisation du territoire. Ce phénomène entraîne une augmentation des flux domicile-travail et une congestion des axes routiers.

## Une conjoncture préoccupante

Entre 2022 et 2023, au 2<sup>e</sup> trimestre, Quimperlé Communauté montre une baisse de l'emploi salarié privé de -1 % soit -105 emplois. 7 secteurs sur 10 voient leurs effectifs reculer. Seuls l'hôtellerie-restauration, les autres services et le commerce de détail sont en progression. L'industrie agroalimentaire, moteur de l'économie, voit ses effectifs baisser de -3,9 %, soit -105 emplois hors intérim.

### Les chiffres clés – Quimperlé Communauté

17 647

emplois publics et privés en 2019

9 505

emplois salariés privés (hors intérim / hors agriculture) au 2<sup>e</sup> trimestre 2023

43,1 %

d'emplois dans l'industrie (4<sup>e</sup> trimestre 2022)

718

emplois salariés privés créés entre 2015 et 2022 (4<sup>e</sup> trimestre)

1 177

établissements employeurs privés en 2022 (4<sup>e</sup> trimestre)

LE PORTRAIT DE  
**LORIENT  
AGGLOMÉRATION**



## Lorient Agglomération, un territoire attractif

Lorient Agglomération est comparée aux deux métropoles régionales de Rennes et Brest ainsi qu'aux agglomérations de Vannes, Quimper et Saint-Brieuc.

Le territoire compte 205 765 habitants en 2020, avec une croissance démographique de +0,38 % par an depuis 2014. Cette croissance de la population est portée par un solde migratoire (arrivées - départs) historiquement haut +0,5 % par an. L'observatoire numérique de territoire "Le Cadran" qui évalue l'attractivité des territoires à partir de 170 indicateurs, classe Lorient Agglomération au 8<sup>e</sup> rang sur 90 dans un panel de territoires comparables. À l'échelle nationale, l'agglomération se positionne au 61<sup>e</sup> rang des intercommunalités les plus attractives sur 1 232.

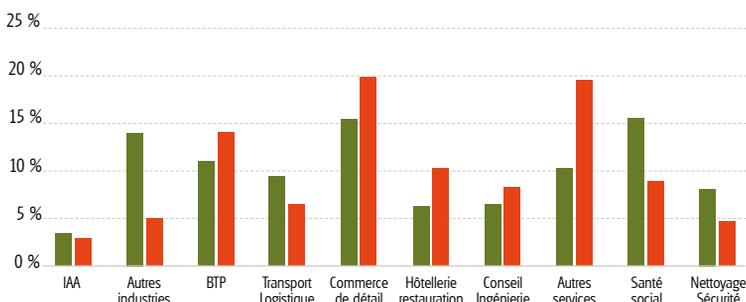
## Une économie diversifiée et dynamique

Fin 2022, le territoire compte 50 887 emplois salariés privés (hors agriculture, hors intérim). Deux-tiers des emplois se trouvent dans les activités tertiaires. L'industrie est toutefois bien présente, Lorient Agglomération étant le 4<sup>e</sup> pôle industriel de Bretagne avec près de 8 900 emplois.

Répartition des établissements employeurs privés et des effectifs par secteurs d'activité sur Lorient Agglomération en 2022 (4<sup>e</sup> trimestre)

Source : URSSAF  
Traitement AudéLor

■ Effectifs  
■ Établissements



Lorient Agglomération est également le 2<sup>e</sup> territoire maritime de Bretagne et le 2<sup>e</sup> territoire le plus innovant en nombre de projets accompagnés. Elle est reconnue comme pôle d'innovation sur les matériaux composites et la santé. Elle accueille également le 1<sup>e</sup> pôle mondial de course au large (voir article en page 22).

Entre 2014 et 2022, 7 400 emplois salariés privés ont été créés soit plus de 1 000 par an. L'agglomération se place au 3<sup>e</sup> rang du panel derrière celles de Vannes et Rennes. Sur la période, l'apprentissage représente 20 % des emplois créés. La croissance des emplois s'accompagne d'une baisse du taux de chômage qui a été quasiment divisé par 2 depuis 2015. Il est de 6,1 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, au plus bas depuis 2008.

## Un profil économique différent de celui des métropoles

Lorient Agglomération affiche un indice de concentration des emplois (nombre d'emplois / nombre d'actifs) de 1,07. Il y a donc un excédent d'emplois qui sont occupés par des actifs venant d'autres territoires, ce qui confirme son statut de pôle économique. L'indice de concentration de l'emploi du territoire est toutefois le plus faible du panel de comparaison. La polarité économique du territoire lorientais est donc moins marquée que celle des autres intercommunalités.

L'analyse des 20 secteurs qui ont créé le plus d'emplois entre 2019 et 2022 met en lumière certaines singularités du tissu économique lorientais : **6 secteurs spécifiques** : maçonnerie gros œuvre, aide à domicile, entretien automobile, hébergement social, commerce spécialisé et construction de bateaux de plaisance ; **2 secteurs communs avec Brest Métropole** : construction et réparation navale et sécurité privée ; **des secteurs absents** : ceux liés à l'informatique et au numérique. Ils sont largement représentés dans les 20 plus créateurs d'emploi sur les métropoles de Rennes et Brest mais également sur l'agglomération vannetaise et sont absents sur Lorient Agglomération.

## Un risque de déséquilibre démographique

En 2020, les inactifs (retraités, scolaires, étudiants, personnes au foyer) représentent 57 % de la population du territoire. Entre 2014 et 2020, parmi les inactifs seuls les plus de 65 ans voient leur nombre progresser +15,5 % soit 6 774 personnes. Sur la période, les actifs ne font que maintenir leur effectif +0,6 % soit +596 personnes.

La stagnation de la population active dans un contexte de croissance des emplois et de baisse du chômage accentue les difficultés de recrutement des entreprises. Elle entraîne également une augmentation des actifs extérieurs venant travailler sur Lorient Agglomération. Ils sont passés de 17 % en 2017 à 22,6 % en 2020. Ce phénomène provoque un afflux de navetteurs et un engorgement des axes routiers.

## Une conjoncture à surveiller

Entre 2022 et 2023, Lorient Agglomération a connu un ralentissement sensible du nombre de créations d'emplois, elles sont passées de +2,1 % par an entre 2015 et 2022 à +1,4 % entre 2022 et 2023 (2<sup>e</sup> trimestre). Le territoire a reculé du 3<sup>e</sup> au dernier rang des intercommunalités du panel.

Malgré une dynamique globale de créations d'emplois, 4 secteurs voient leurs effectifs reculer entre 2022 et 2023 : industrie agroalimentaire, commerce de détail, ingénierie-conseil et autres services.

### Les chiffres clés – Lorient Agglomération

82 513

emplois publics  
et privés en 2019

50 887

emplois salariés privés  
(hors intérim / hors agriculture)  
au 4<sup>e</sup> trimestre 2023

17,5 %

d'emplois dans l'industrie  
(2<sup>e</sup> trimestre 2023)

7 400

emplois salariés privés créés entre  
2014 et 2022 près de 1 000/an

5 907

établissements employeurs privés  
en 2022 (4<sup>e</sup> trimestre)

## PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES

### Pas de progression à venir du nombre d'actifs sur le pays de Lorient-Quimperlé

Selon les projections réalisées par l'Insee, le nombre d'actifs du pays de Lorient-Quimperlé ne progressera que peu sur les 20 prochaines années (2020-2040) : +1500 actifs, soit +0,07 % par an. Il s'agira alors d'un pic, avec 122 500 actifs avant leur diminution sur les décennies suivantes. Sur Lorient Agglomération le gain sera faible (+0,09 % par an) tandis que Quimperlé Communauté perdra des actifs (-0,15% par an).

Cette stagnation s'accompagne d'un assez net vieillissement de la population active sur les deux intercommunalités. Le nombre d'actifs de 25-54 ans diminuera de près de 2 800. A contrario, les plus de 55 ans compteront 3 800 actifs supplémentaires. Ce constat global, en répartition par âge, est accentué sur Quimperlé Communauté.

## LORIENT AGGLOMÉRATION

## La course au large : des vents porteurs sur Lorient La Base

➤ À la demande de Lorient Agglomération, AudéLor a mené en 2023 une enquête auprès de professionnels de la course au large afin de mesurer l'impact du secteur sur le territoire. Les chiffres obtenus confirment des retombées économiques importantes localement et un rythme de création d'emplois soutenu depuis 10 ans dans l'ensemble de l'écosystème. La synthèse qui suit n'intègre pas le point de vue des professionnels, que l'on peut consulter dans la communication intégrale.



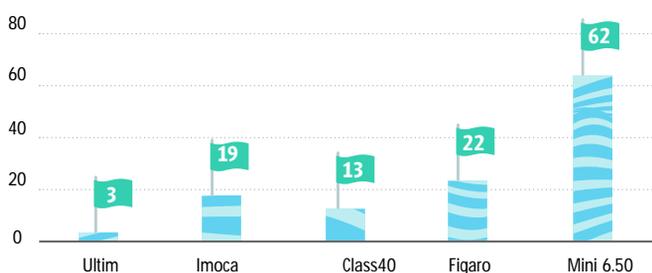
## + d'infos

→ Voir la communication #223 – octobre 2023 "La course au large à Lorient Agglomération – Retombées économiques et points de vue des professionnels" sur [www.audelor.com/Publications](http://www.audelor.com/Publications).

## 122 bateaux de course au large

**Nombre de bateaux de course sur Lorient Agglomération début 2023**

Source : Audélor - SELLOR Lorient Grand Large.



Début 2023, on compte 122 teams et skippers sur Lorient Agglomération. Il y a une forte concentration locale des bateaux de grande taille : 3 des 6 Ultim existants (les plus grands multicoques) y sont implantés et 19 des 47 Imoca du monde (monocoques de 60 pieds soit 18,3 m). Les budgets de fonctionnement annuels moyens sont de 4,5 millions (Ultim) et de 2,3 millions (Imoca). Pour les bateaux plus petits -Class 40, Figaro et mini 6,50- les budgets annuels de fonctionnement sont nettement plus faibles : de 40 000 € à 280 000 €.

Par rapport à ceux pratiqués dans d'autres sports professionnels comme le football ou la Formule 1, les budgets annuels des Imoca et Ultim peuvent paraître faibles. Mais il faut noter deux spécificités de la course au large : elle s'accompagne nécessairement d'espaces portuaires spécifiques ce qui engendre une concentration spatiale et la fabrication/équipement des bateaux est en partie locale. De plus, compte tenu du nombre élevé de teams de ces classes sur Lorient Agglomération (22), le budget local cumulé atteint un niveau élevé : 67,4 millions d'euros.

## 44 millions de retombées économiques annuelles

Les 4 principales composantes du budget de fonctionnement pour un Imoca sont les suivantes : préparation et équipement du bateau 500 K€ ; assurances 500 K€ ; communication 250K€ ; salaires des membres du team 390 K€. Sur ces 4 composantes, 2 sont dépensées localement à plus de 70% : les salaires et la préparation/équipement du bateau. De façon globale, c'est 52 % du budget des teams qui est dépensé localement soit 35 millions d'euros au total sur Lorient Agglomération. Compte tenu de leur nombre et de leur budget, les Imoca représentent 67 % des dépenses locales totales.

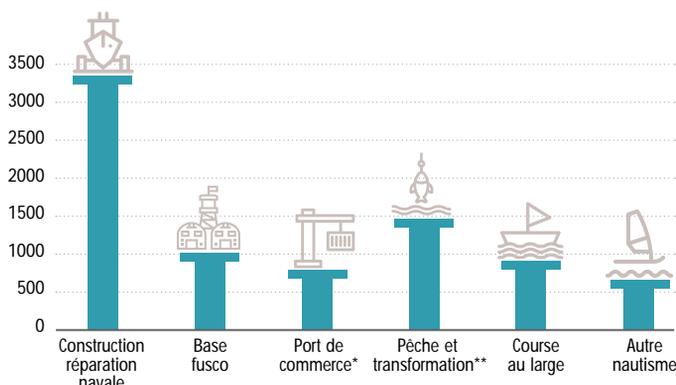
**En 10 ans**, les retombées économiques locales ont été **multipliées par 3,2**. Cette forte hausse s'explique par la progression du nombre de bateaux (+31) et par la hausse généralisée du budget moyen des teams.

Si on intègre la construction de bateaux dans les retombées locales, ce sont 7 à 12 millions d'euros supplémentaires qui sont dépensés sur le territoire. Le montant des retombées locales annuelles s'élève donc à 44 millions d'euros. La moitié des bateaux (Ultim et Imoca) présents aujourd'hui ont en effet été construits en partie sur Lorient Agglomération. La contribution des entreprises locales varie de 18 % du coût total de construction (mâts, foils...) à 90 % (mats, foils, coques, ponts...). Les entreprises locales concernées sont par exemple CDK Technologies, Lorima, Avel Robotics, Gepeto composite, Madintec, Plastimo...

## 905 emplois fin 2022

Fin 2022, on dénombre 905 emplois dans la course au large sur Lorient Agglomération : 230 emplois au sein des teams et 675 chez les fournisseurs et prestataires. L'écosystème "course au large sur Lorient Agglomération" génère un effet multiplicateur de 3 : il y a 3 fois plus d'emplois chez les fournisseurs et les prestataires que dans les teams. Depuis 2012, la course au large a permis de créer 589 emplois soit +60 emplois /an en moyenne. En 10 ans la croissance est de 186 %.

Sur les 15 000 emplois maritimes du pays de Lorient-Quimperlé, 7 500 sont directement liés aux espaces portuaires (en excluant La Base Aéronavale de Lann Bihoué et la partie des produits de la mer non liée au port de pêche...). La course au large en représente donc 12,4 %.



**L'emploi dans les différents segments de l'économie maritime liée aux espaces portuaires dans le pays de Lorient-Quimperlé**

\*emplois maritimes seulement et non ensemble des emplois situés sur Kergroise et le Rohu.  
\*\* Sans prendre en compte les emplois dans les produits de la mer hors port de pêche.

Source : Audélor

BUDGET CUMULÉ

67,4 M€

Le budget cumulé des 122 teams de course au large présents sur Lorient Agglomération se monte à 67,4 millions d'euros.

## PAYS DE LORIENT-QUIMPERLÉ

# Les nouveaux modes de consommation changent la donne

➤ Tous les 4 ans, les Chambres de Commerce et d'Industrie bretonnes réalisent une enquête de consommation. Pour le compte du SCoT, AudéLor a analysé les résultats sur le pays de Lorient-Quimperlé. Depuis 2018, les évolutions dans les pratiques d'achat se sont accélérées. En particulier, l'essor de la vente en ligne et la baisse d'attractivité de la grande distribution sont de nature à transformer les dynamiques commerciales observées durant les dernières décennies.



### + d'infos

→ Communication #227, novembre 2023, "La consommation des ménages dans le pays de Lorient-Quimperlé (évolution 2018-2022)" sur [www.audelor.com/Publications](http://www.audelor.com/Publications).

## Les dépenses de consommation ralentissent

L'augmentation du nombre de ménages entre 2017 et 2021 (+3,2 %) conjuguée à une hausse du montant moyen dépensé par ménage (+2,4 %) a abouti à une progression des dépenses de consommation en valeur de +5,7 %. Pour autant, les dépenses de consommation réelles ont très peu augmenté compte tenu du contexte inflationniste. Elles sont restées quasiment stables à +1,4 %.

L'enquête porte sur 33 produits de consommation courante :

- **les produits alimentaires et "banals"** (pharmacie, journaux...),
- **les produits anomaux** (vêtements, meubles...).

L'enquête ne prend pas en compte les dépenses de restauration et les services.

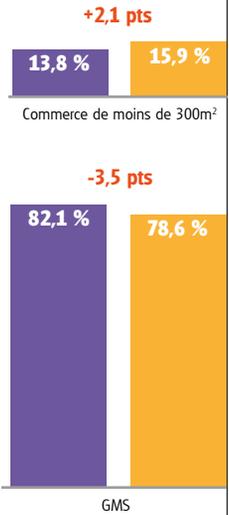
## La part du numérique progresse

Tous produits confondus, la consommation effectuée sur le territoire reste prédominante : 89,2 % des dépenses des ménages dans le commerce de détail sont réalisées sur le pays de Lorient-Quimperlé, 8,2 % des dépenses sont de l'achat à distance, et 2,6 % des dépenses sont effectuées hors territoire. Cependant, la part de dépenses réalisée localement a baissé de 4,2 points depuis 2018, en lien avec la progression de la vente en ligne notamment sur les achats de produits anomaux (ceux dont l'achat est peu fréquent : chaussures, vêtements, meubles...). En effet, 17,2 % des dépenses des ménages en produits anomaux sont effectuées à distance. Cette part a doublé en 4 ans et concerne tous les territoires de la même façon : 17 % d'évasion numérique pour Lorient Agglomération et Blavet Bellevue Océan Communauté, 18 % pour Quimperlé Communauté. Ainsi, en 2022, les dépenses en ligne des ménages du pays de Lorient-Quimperlé dans le commerce de détail représentent presque autant (85%) que l'activité commerciale du centre-ville de Lorient.

### Les achats en grandes et moyennes surfaces (GMS) perdent du terrain

En 2022, 66 % des dépenses des ménages sont réalisées en GMS contre 70 % en 2018. Cette diminution concerne tous les types de produits : les achats alimentaires, même s'ils sont prédominants (78,6 %) ont diminué de 3,5 pts en 4 ans, les achats des produits dits banals (produits de toilette, ménagers, journaux, pharmacie) ont perdu 2,9 pts, ceux en produits anomaux ont perdu 5,6 pts.

Parallèlement, les ménages ont davantage acheté de produits alimentaires dans les commerces de moins de 300 m<sup>2</sup> (+2,1 pts). La tendance à un retour vers des formats de vente plus petits et plus proches des lieux de vie se confirme pour ce type de produits.



### L'activité économique des commerces : une stabilité à nuancer

Avec des dépenses qui sont restées stables sur la période, l'activité des commerces a peu progressé (+0,5% entre 2018 et 2022). Seule l'activité issue de la vente de produits alimentaires est en hausse (+8,9%), mais cette évolution est due pour partie à l'inflation (+12,3% sur l'alimentaire entre 2018 et 2022). L'activité économique issue de la vente des autres produits est également en baisse : -7,6% pour les produits anomaux et -2,3% pour les produits banals.

**Les dépenses alimentaires par forme de distribution en 2018 et 2022**  
Sources : Enquête CCI

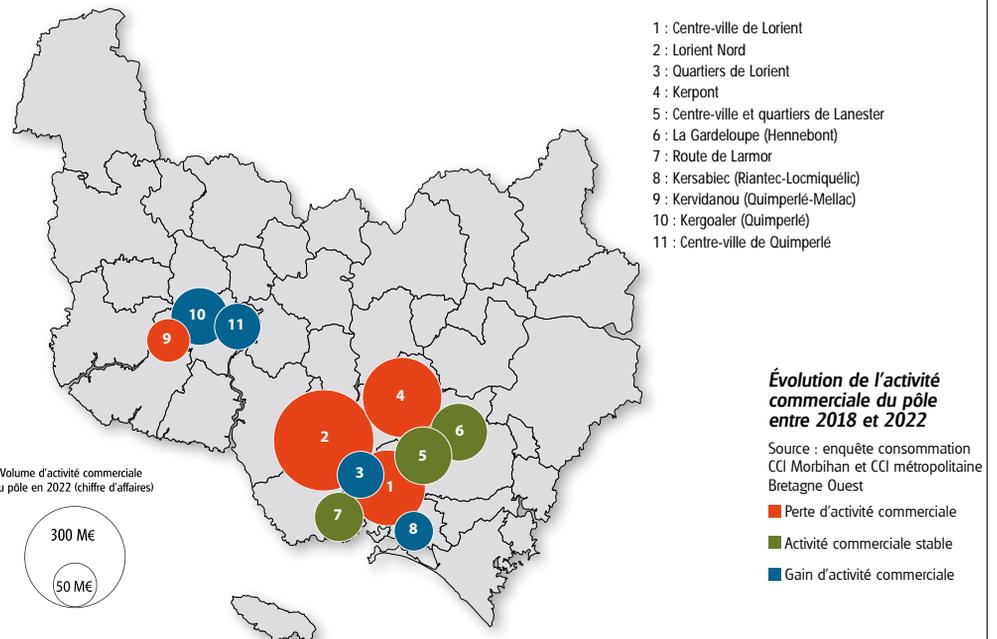
- Produit alimentaires en 2018
- Produit alimentaires en 2022

### L'essoufflement de certains espaces commerciaux

Entre 2018 et 2022, la majorité des pôles commerciaux dont l'activité est dominée par l'alimentaire ont vu leur activité augmenter ou se stabiliser. À l'inverse, les pôles commerciaux proposant une large gamme de produits anomaux ont connu une baisse d'activité. Ce sont notamment les grands pôles tels que le centre-ville de Lorient, Lorient nord et Lanester nord.

Alors que le modèle de la grande distribution est ébranlé, que la concurrence commerciale entre les territoires s'estompe au profit d'une évasion commerciale numérique galopante, le devenir de certains pôles commerciaux interroge.

Pour les pôles de centralités, les lieux de consommation évoluent petit à petit vers des lieux de convivialité avec davantage de bars et restaurants, mais, qu'en sera-t-il pour les zones commerciales périphériques rendues particulièrement convoitées dans un contexte de raréfaction du foncier et de besoins croissants en logistique ?



## PAYS DE LORIENT-QUIMPERLÉ

# Un indice pour évaluer le risque de précarité alimentaire

➤ Dans le cadre de la concertation du projet alimentaire territorial de Lorient Agglomération autour de l'aide alimentaire sur le pays de Lorient - Quimperlé, AudéLor a proposé une cartographie de la présomption de la précarité alimentaire. Celle-ci s'appuie sur une méthode et un indice mis au point par quatre chercheurs.



### + d'infos

→ La méthode est décrite dans un article de la série So What ? Sur le site de la Chaire de l'Unesco "Alimentations du monde" [www.chaireunesco-adm.com/So-What](http://www.chaireunesco-adm.com/So-What). Il s'agit du N°24 intitulé "Une approche territoriale des facteurs de précarité alimentaire utilisant des données en libre accès".

## La précarité alimentaire, de quoi parle-t-on ?

La précarité alimentaire est une situation où une personne n'a pas accès à une alimentation suffisante, diversifiée et de qualité. Elle peut résulter de divers facteurs tels que le manque de revenus, le chômage, la pauvreté, ou d'autres circonstances qui limitent la capacité d'une personne à se nourrir de façon adéquate. Elle peut avoir des conséquences graves sur la santé et le bien-être des individus concernés.

Pour évaluer la précarité alimentaire à l'échelle d'un territoire, on utilise souvent le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire. Or, toutes les structures ne fournissent pas des données comparables et une partie de la population en situation de précarité ne fait pas appel à l'aide alimentaire.

## Un indice établi à partir de quatre dimensions

Quatre chercheurs de Montpellier ont construit une méthode qui permet d'évaluer la précarité alimentaire à partir de données ouvertes, accessibles à tous. Cette méthode prend en compte quatre dimensions, ou critères de vulnérabilité, dont le croisement établit un indice de présomption de précarité alimentaire pour un territoire donné. AudéLor a appliqué cette méthode sur le pays de Lorient-Quimperlé afin de rendre compte des communes où le risque de présence de précarité alimentaire est le plus élevé.



### • LA DIMENSION MONÉTAIRE

Le coût des denrées alimentaires constitue pour les ménages les moins aisés un obstacle pour accéder à une alimentation suffisante, diversifiée et de qualité. Cette dimension est prise en compte en utilisant la médiane du revenu disponible par ménage. D'autres indicateurs monétaires, comme le taux de pauvreté, n'étaient en effet pas disponibles pour de nombreuses communes du fait du secret statistique.

### • LA DIMENSION SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'isolement et l'exclusion sociale peuvent fragiliser l'équilibre des repas. Certaines situations familiales (veuvage, monoparentalité) peuvent également décourager la pratique culinaire et constituer un facteur d'appauvrissement alimentaire. Les indicateurs suivants ont été retenus : le taux de chômage ; la part de monoparentalité ; la part de ménages d'une seule personne ; la part des jeunes non insérés.

### • LA DIMENSION SANTÉ

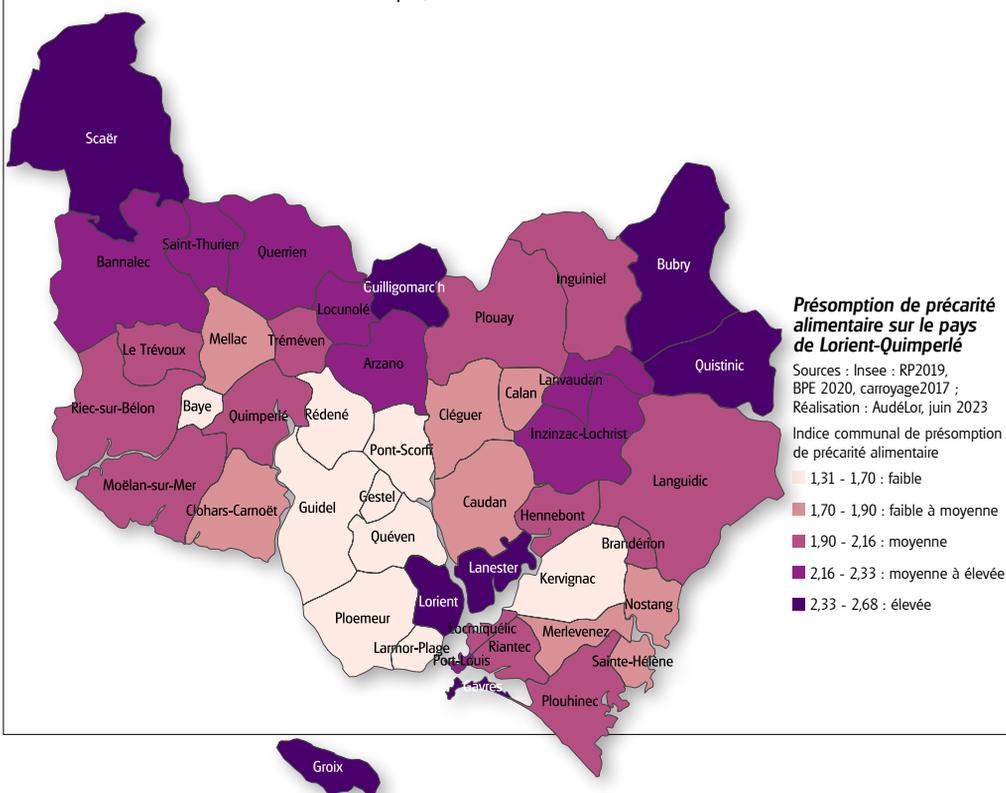
L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée à l'offre de soins a été intégré. Ce choix repose sur l'hypothèse que plus l'accès aux soins est développé sur un territoire, plus la diffusion d'un discours de prévention sur les liens alimentation-santé est facile. Également, des indicateurs d'âge prennent en considération les enjeux nutritionnels spécifiques des personnes âgées (plus de 75 ans) et des plus jeunes (moins de 15 ans).

### • LA DIMENSION MOBILITÉ

Certains ménages n'ont qu'un choix restreint de lieux d'approvisionnement par leurs faibles capacités à se déplacer, en plus, illustrées par le taux de non-motorisation. Sur le territoire, a été intégrée la part des personnes à moins de 600 mètres d'un commerce alimentaire qui apparaît comme un critère discriminant lorsqu'il s'ajoute à d'autres facteurs de vulnérabilité.

## La carte met en évidence 3 secteurs fragiles

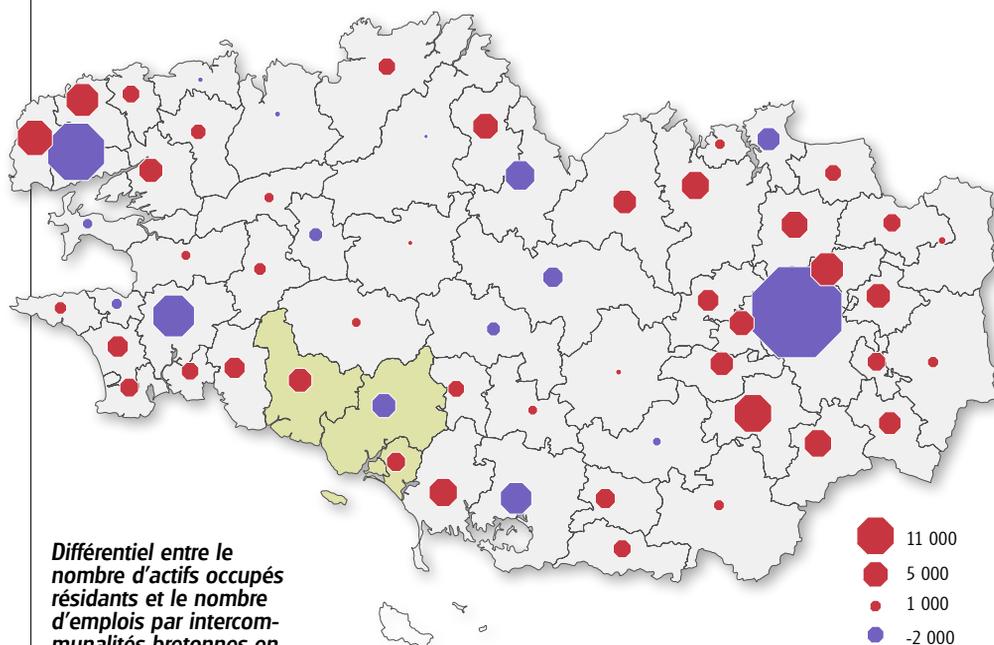
La synthèse des 4 dimensions permet de réaliser une carte de présomption de la précarité alimentaire sur le pays de Lorient-Quimperlé. Cette carte met en évidence 3 secteurs à présomption élevée : les communes rurales au nord du territoire (dimensions monétaire et santé) ; les villes de Lorient et Lanester (dimensions monétaire et socio-économique) ; l'île de Groix et la presqu'île de Gâvres (dimensions socio-économique, santé et mobilité).



## Le déficit d'actifs dans les pôles urbains de Bretagne engendre un surcroît de déplacements

En 2020, sur 61 intercommunalités bretonnes, seulement 16 connaissent un déficit d'actifs occupés résidents par rapport au nombre d'emplois sur le territoire. À l'inverse, la majorité des intercommunalités ont un excédent d'actifs par rapport à leurs emplois.

Cette situation se traduit par une forte augmentation des flux domicile-travail entre intercommunalités. Rennes, Brest, Quimper, Vannes, Saint-Brieuc, Lorient, Saint-Malo mais aussi Loudéac et Pontivy drainent toujours plus d'actifs venus des intercommunalités voisines.



**Différentiel entre le nombre d'actifs occupés résidents et le nombre d'emplois par intercommunalités bretonnes en 2020**

Source : Insee RP 2020  
Traitement : AudéLor 2023

- Manque d'actifs
- Excédent d'actifs



**Évolution du nombre de navetteurs entre les intercommunalités bretonnes de 2015 à 2020**

Source : Insee Mobpro 2015 - 2020  
Traitement : AudéLor 2023

- ➔ 1 250
- ➔ 500
- ➔ 100
- ➔ -150

Seuil de lisibilité à 100 navetteurs

Retrouvez la cartographie en ligne

